



BULLETIN D'INSCRIPTION



Règlement par chèque à l'ordre du VO16 Champniers

A renvoyer à : VO16 Champniers Claire DUPLESSIS

56 route de la Braconne Les Gendres 16590 BRIE **avant le 5 mai**

Année de naissance Sexe : Féminin Masculin

Nom Réservé Organisation

Prénom

Adresse

Code Postal / Ville

N° de licence Club

Possibilité de réserver un espace Team. Le préciser à l'inscription.

Licence : FFC UFOLEP Autre (Photocopie de la licence obligatoire) Non Licencié (Certificat obligatoire de moins de 3 mois)

CHOISIR VOTRE EPREUVE MASSI-OPEN XC

EPREUVE 1 CODE

EPREUVE 2 CODE

EPREUVE 3 CODE

EPREUVE 4 CODE

MASSI-OPEN XC	Code Homme	Code Femme	Départ Tarif
EPREUVE 1			
ESPOIRS	EH		13h10 - 12 €
SENIORS	SH		
MASTER 30	M 30		
MASTER 40 Elite	M 40		
EPREUVE 2			
JUNIORS	JH		11h00 - 12 €
DAMES		DA	
Master 40	M 40		
Master 50	M50		
EPREUVE 3			
CADETS	CH		11h10 -
JUNIORS FILLES		JF	10 €
EPREUVE 4			
MINIMES	MH		10h00 - 8 €
MINIMES FILLES		MIF	
CADETTES		CAF	

Je déclare être en possession d'une **assurance en responsabilité civile**.

Je déclare avoir lu le déroulement ainsi que le règlement et m'engage à les respecter.

J'autorise l'organisation à utiliser à des fins promotionnelles toutes les images vidéos et photos réalisés par les médias et l'organisation durant cette journée du 11 mai 2014.

Signature obligatoire Pour les mineurs,
Signature des parents

CHAMPNIERS (16)

Animé par Eric DAVAINE

11 MAI

COMPETITON DE

VTT

MASSI OPEN XC 2014

+ support Coupe Régionale Poitou Charentes

renseignements : www.vo16champniers.ccbc.fr

REGLEMENT

L'association OuV'airTTure met en jeu pour 2014 la sixième édition du **MASSI-OPEN XC**.

Le principe du Challenge :

MASSI-OPEN XC propose un circuit compétition VTT ouvert à tous. Il se veut le plus large possible, accueillant les licenciés de toutes fédérations, non licenciés (titulaires d'un certificat médical de - de 3 mois), de toutes régions.

Les engagements

Les inscriptions se feront soit par courrier soit par e-mail. La validation d'un engagement ne sera effective qu'après réception par l'organisateur du règlement à la date de clôture fixée à J-7. Tous les engagements reçus après cette date de clôture et jusqu'à J-1 se verront majorés de 3 €.

PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE

Attribution des numéros de plaques

Les numérotations seront attribuées en fonction de l'épreuve. 4 épreuves définies par la distance et les catégories attachées. Et dans l'ordre du classement général. (1ère manche = classement général 2013)

Epreuve Elite : catégories seniors Hommes, espoirs Hommes, master 30, master 40 Elite* = numéros de 4 à 150. Plaques leader N° de 1 à 4

Epreuve 2 : catégorie juniors Hommes, seniors Dames, Master 40* et Master 50 = numéros de 204 à 299. Plaques leader N° 200 à 203

Epreuve 3 : catégories cadets Hommes, Juniors Filles = numéros de 303 à 399. Plaques leader N° 300 à 301

Epreuve 4 : catégorie minimales garçons et filles, Cadettes = numéros de 402 à 499. Plaques leader N° 400 et 402

Des plaques de couleur différente seront attribuées aux leaders du classement général. Pour la première épreuve, les vainqueurs de l'année précédente se verront attribuer ces plaques distinctives.

Un maillot de leader sera attribué au 1er du classement scratch avec obligation de le porter ainsi que la première de la catégorie Seniors dame.

Classement : Chaque compétiteur concourra dans la catégorie d'âge indiquée sur sa licence.

Pour les non-licenciés, les catégories d'âge défini par l'UCI seront prises en compte.

Lors de chaque manche, les classements suivants sont établis.

Scratch (Seniors Hommes, Espoirs hommes, Master 30, Master 40)

Seniors hommes, Espoirs hommes (1992,93, 94, 95), Master 30, Master 40 Elite, Master 40, Master 50, Seniors dames nées en 1995 et -, Juniors Garçons nés en 1996 et 97, Cadets Garçons nés en 1998 et 99, Minimales Garçons nés en 2000 et 2001, Juniors Filles nées en 1996 et 97, Cadettes Filles nées en 1998 et 99, Minimales Filles nées en 2000 et 2001.

Classement par équipe ou team :

Un classement par équipe de club ou de Team officiel est mis en jeu en 2014.

Ce classement sera établi par l'addition des points acquis du meilleur pilote dans chaque catégorie (sauf Scratch). Les 5 meilleurs résultats seront retenus.

Un club ou Team marquera des points uniquement sur les manches où il sera classé dans 5 catégories différentes au moins.

Ce « Trophée par Équipe » porte le nom de **TEAM TROPHEE Jean LARCHE SUREAU**

Le Barème des points par manche :

Chaque manche attribuera les points suivants aux participants :

1er : 300 points, 2ème : 290 pts, 3ème : 281 pts, 4ème : 273 pts, 5ème : 266, pts, 6ème 260 pts, 7ème : 255 pts, 8ème : 251 pts, 9ème : 248 pts, 10ème : 246 pts, 11ème : 244 pts, 12ème : 242 pts, 13ème : 240 pts, 14ème : 238 pts, 15ème : 236 pts, 16ème : 234 pts, 17ème : 232 pts, 18ème : 230 pts, 19ème : 228 pts, 20ème : 226 pts...63ème : 140 pts, 64ème : 138 pts, 65ème : 136 pts, 66ème : 135 pts, 67ème : 134 pts, 68ème : 133 pts, 69ème : 132 pts, 70ème : 131 pts...100ème : 101 pts etc....

Comptage final des points :

Pour le classement général du **MASSI-OPEN XC** la totalité des points sera retenue si le nombre de manche est compris entre 1 et 5 et la totalité des manches moins le plus mauvais résultat si le nombre de manches est supérieur ou égal à 6.

La plus mauvaise manche sera enlevée parmi toutes les manches précédant la manche finale.

Les points de la manche finale comptent obligatoirement.

Pour le classement par équipe, la totalité des manches sera prise en compte.

Participants :

Tous les participants licenciés toutes fédérations, non-licenciés de toutes régions peuvent participer au **MASSI-OPEN XC** sous présentation d'un **certificat médical de moins de 3 mois**.

Récompenses :

Dotations globale : + de 4000 € répartis sur les trois premiers de chaque catégorie, les dix premiers du scratch et le meilleur club ou Team.

Présence obligatoire à la dernière manche du Challenge. Les récompenses ne seront distribuées qu'à cette occasion.

*Master 40 Élite et Master 40 : chaque compétiteur concourant dans la tranche d'âge des 40 ans et plus, aura le choix de s'inscrire soit dans la catégorie MASTER 40 Élite (Épreuve 1 Élite) ou dans la catégorie MASTER 40 (Épreuve 2).

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de vol de VTT, de bris de matériel et de dégradations.

Les participants s'engagent à respecter le règlement FFC en vigueur ainsi que toutes consignes données par les commissaires de course.

Tout coureur qui sera surpris à jeter des débris sur les sentiers sera mis hors course et disqualifié.

Pour toutes les épreuves le casque rigide avec jugulaire attachée est obligatoire.

Programme - 11 mai 2014

Site : Les Prés de l'Or à CHAMPNIERS (Le Bourg)

OUVERT A TOUS. « Balisage d'accès assuré »

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Horaires : 8h30 : Remise des plaques

10h00 : EPREUVE 4 (Minimes, minimales filles et cadettes)

11h00 : EPREUVE 2 (Juniors, Dames, Master 3)

11h10 : EPREUVE 3 (Cadets et Juniors Filles)

13h15 : EPREUVE 1 (Espoirs, Seniors, Master 1, Master 2)

16h30 : Cérémonie Protocolaire

Circuit de 6,5 Km

Minimes filles : 1 tour

Minimes garçons, cadettes : 2 tours

Cadets : 3 tours

Juniors, master 3, dames : 4 tours

Master 1, master 4, espoirs, seniors : 5 tours

HEBERGEMENT

- ♦ **Office de Tourisme : 05.45.95.16.84**
- ♦ **Camping du Grand Angoulême : 05.45.92.14.64**
- ♦ **Hôtel Kyriad Angoulême Nord : 05.45.68.03.22**

PENSEZ ENVIRONNEMENT, PENSEZ CO-VOITURAGE

Pays
d'Entre
Touvre
&
Charente



vo16champniers.cbc.fr—vttvo16champniers@sfr.fr



MASSI